

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength
and Quality

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LANcaster 5361

A bâtons rompus

La lutte aux magasins-succursales

"Je vous annonce une grande joie : nous avons un Pape". C'est en ces termes que la chrétienté fut informée de l'élection de S. E. le cardinal Eugenio Pacelli à la succession de Pie XI sur le trône de saint Pierre. Cette élection est remarquable parce qu'elle démontre réellement que les vœux de Dieu se portaient sur le cardinal Pacelli. Tout d'abord, il ne fallut que trois tours de scrutin pour assurer son élection et ensuite, malgré la tradition séculaire, un secrétaire d'Etat papal est appelé à succéder au pape défunt. Pie XII, nom choisi par le Souverain Pontife, est fort bien préparé à remplir sa mission, dans les heures difficiles que nous vivons. Il est né, pour ainsi dire, dans le giron de l'Eglise. Il est universellement reconnu comme un fin diplomate, un homme d'Etat, un linguiste et un humaniste.

Le règne de Pie XII sera grand et rempli de difficultés. Qu'il soit, nous le souhaitons ardemment, de longue durée.

* * *

Après le cadenas, le baillon ; il fallait s'y attendre. Cela semble être dans l'ordre naturel des choses pour le gouvernement Duplessis ; il n'a plus qu'à faire construire une nouvelle Bastille et ce sera complet. Pourtant, non, il manquerait encore un asile d'aliénés pour traiter les alcoolisants qui nous déshonorent par leur inconduite et leurs écarts de langage au salon de la race.

Comme question de fait, la loi du cadenas aussi bien que la limite d'une heure pour les discours prononcés en Chambre ont leur bon côté et ne peuvent être condamnées sans faire preuve de parti pris. Nous avons maintes et maintes fois dit ce que nous pensions de la loi du cadenas : l'intention était bonne — faire échec à la propagande communiste — mais comme on n'a pas défini ce qu'on entendait par "communisme", cela permet au procureur-général de s'en servir comme bon lui semble et de commettre des abus de pouvoir. Encore une fois, ce n'est pas tant ce qu'il en a fait à date mais ce qu'il peut en faire.

Limiter les discours en principe est une bonne chose ; moins ils seront longs moins ceux qui les prononceront s'exposeront à dire des stupidités ; de plus, cela représente une réelle économie de temps et d'argent. L'Opposition s'y est vigoureusement opposée. C'est dans son rôle et nous ne pouvons l'en blâmer surtout quand on se rappelle qu'en 1936 l'administration Taschereau a été bloquée par les discours interminables — un véritable marathon — prononcés par ceux qui, aujourd'hui, nient la liberté de parole aux autres qui pourraient répéter ce qu'ils ont fait alors, avec le même résultat.

C'est bien là, l'ironie du sort : si Taschereau avait fait adopter la même mesure en 1936, vous auriez entendu les protestations indignées de ceux qui la favorisent aujourd'hui, ce qui prouve qu'une mesure est bonne ou mauvaise selon qu'on siège d'un côté ou de l'autre de la Chambre et que l'intérêt du peuple n'est que secondaire. C'est une des raisons pour lesquelles le nombre de ceux qui ont perdu confiance dans le régime parlementaire augmente de jour en jour et que celui-ci finira par faire faillite.

* * *

Nous sommes en faveur des bons salaires et nous avons toujours protesté contre leur réduction, aussi approuvons-nous la décision qui vient d'être prise à Québec de remettre les salaires du premier ministre et de ses assistants-ministres à leur niveau antérieur, soit ce qu'ils étaient avant les dernières élections. C'est le geste que nous n'avons pas prisé lorsqu'ils furent réduits, sous prétexte d'économie. Si c'était le cas alors, la même raison existe toujours. Que penser de la déclaration du premier ministre, qu'il s'était privé de ses \$2,000 par année, en dépit du fait qu'il en avait besoin ? Notez qu'il touchait quand même encore \$12,000.

A-t-il déjà songé aux milliers d'employés civils qu'il a jetés sur le pavé, mis dans la misère — combien en sont morts depuis — tout cela pour satisfaire ses mesquines vengeances, et cela sans un remords de conscience ? Eux aussi avaient besoin non pas de \$14,000 par année, car beaucoup ne touchaient même pas les \$2,000 que ce prototype de la rancune déclare avoir sacrifiés dans l'intérêt de la province, mais de leur maigre salaire qui leur permettait de faire vivre leur famille.

Reprenez vos \$2,000, M. Duplessis, mais ne venez pas nous dire que vous en avez besoin. A propos, êtes-vous en faveur des allocations familiales et d'une surtaxe sur les célibataires qui servirait à dédommager ceux qui se croient tenus d'avoir de grosses familles.

* * *

L'idée d'un front populaire a ses adeptes un peu partout, il a aussi ses adversaires irréductibles. Mais d'abord qu'entend-on généralement par un "front populaire" ? C'est tout simplement le groupement de toutes les forces d'opposition à un gouvernement. A première vue, cela semble

Qui est encore en faveur d'imposer une taxe spéciale sur les magasins-succursales (chain stores) ? Le nombre des partisans de cette mesure ridicule diminue de jour en jour. Ainsi aux Trois-Rivières, on leur avait imposé une surtaxe de \$1,000 par magasin. Résultat : immédiatement plusieurs magasins ont fermé leurs portes, d'autres s'approprièrent à suivre cet exemple. Les mêmes pères conscrits qui avaient proposé cette mesure en ont demandé le rappel, ce qui fut fait. Tout récemment encore, les marchands de Granby partaient en campagne pour faire imposer une taxe de \$250.00 sur chaque magasin-succursale. C'est ce qu'ils appellent "défendre leurs intérêts".

A Montréal, grâce à cette mesure mesquine, les Dominion Stores ont fermé une vingtaine de leurs magasins ; d'autres vont faire de même ou éviteront la taxe en transférant chaque magasin à son gérant et se contentant de faire la vente en gros. Nous l'avons dit et répété bien des fois : les magasins-succursales ont contribué à faire diminuer le coût de la vie, ils vendent de la marchandise plus variée et plus fraîche parce qu'ils ont le volume d'affaires, cela fait l'affaire du consommateur ; vouloir les supprimer, c'est marcher à l'encontre du progrès et du commerce moderne.

Admis que cela ne fait pas l'affaire des marchands-détaillants. Qu'ont-ils fait pour se protéger ? Rien, absolument rien de pratique. Ils se sont contentés d'aller quêter près des pouvoirs publics des mesures de représailles contre leurs concurrents au lieu de se servir des mêmes moyens : soit l'achat en commun par l'entremise d'une coopérative.

Cet antagonisme entre les magasins-succursales et les marchands-détaillants ne se confine pas seulement au Québec, c'est la même lutte aux Etats-Unis avec les mêmes résultats : on impose une surtaxe, dès qu'on l'applique, on ferme quelques magasins — ceux qui rapportent le moins. Si cela s'étend, on rappelle l'application du règlement municipal puis tout rentre dans l'ordre.

Dans la Pennsylvanie, la Cour Suprême vient de déclarer inconstitutionnelle la loi décrétant une surtaxe de \$1 à \$500 sur les "chain stores", d'après le nombre d'établissements détenus par une firme. L'argument invoqué, c'est que cette loi viole le principe de la taxe uniforme reconnu par la constitution de l'Etat ; la Cour a accordé une injonction permanente contre la mise en vigueur de toute surtaxe.

très pratique pour renverser un gouvernement, mais après ? Toutes ces forces d'opposition ont des différences de programme, de vues très marquées, parfois plus accentuées qu'avec le gouvernement qu'elles combattent. Peuvent-elles les oublier en s'emparant du pouvoir ? Pas possible ou très rarement. On a vu cela ici même, dans le Québec : la combinaison Gouin-Duplessis a duré ce que vivent les roses, l'un a mangé l'autre, et ils sont à couteaux tirés.

Dans les groupes ouvriers, on entend souvent préconiser un "front populaire", généralement par le groupe le plus faible mais par contre le plus remuant ; c'est presque toujours le clan radical qui fait appel aux modérés. C'est ce qui se passe actuellement en Angleterre où le parti travailliste a nettement refusé toute alliance avec les communistes, en leur disant : "Rompez d'abord avec la IIIe Internationale, nous discuterons après." Malgré cela, vous entendrez encore un tas de "Jos connaissants" affirmer que les unions ouvrières sont des centres communistes à qui on devrait appliquer le cadenas.

* * *

Il paraît que manger du poisson donne de l'esprit. Dans ce cas, nous allons en avoir à revendre. On estime que, durant le carême, il se consomme à Montréal plus de 300,000 livres de poisson de tous genres et de toutes provenances. Mangez du poisson, c'est bon pour la santé. Quand même il ne vous donnerait pas plus d'esprit, il vous reposera de manger de la viande. C'est un bon conseil que je vous donne et ce absolument gratis. En voulez-vous du poisson, il y en a.

* * *

On sait que M. de Valera, le premier ministre d'Irlande, ne professe pas un amour bien tendre pour l'Angleterre ; il soumettait récemment à son parlement un programme d'armements incluant des crédits de guerre assez élevés ; on rapporte qu'il fit à ce sujet la déclaration suivante :

"Prétendre que nous pourrions être neutres dans une guerre entre l'Empire britannique et d'autres pays européens est une folie. Pour subsister, nous devons commercer avec l'Angleterre, et nous sommes absolument dans la même position, de ce côté, que le Canada. Or si nous faisons affaires avec l'Angleterre, les pays ennemis bombarderont nos navires et nos ports, sous prétexte que nous ferons de la contrebande de guerre. Dans les circonstances nous n'avons plus qu'à nous battre contre ces ennemis éventuels."

Le Canada se trouve absolument dans la même situation ; tant que nous ferons partie de l'Empire britannique, nous serons entraînés dans les guerres de l'Empire, que nous le voulions ou non. Ce fait étant établi, si la majorité des citoyens canadiens ne veut plus se mêler aux chicanes européennes, séparons-nous de l'Empire, soit que le Canada devienne un pays indépendant, soit encore que nous fassions partie intégrale des Etats-Unis d'Amérique. Il y a du pour et du contre. Quelle alternative préférez-vous ?

* * *

On rapporte que l'hon. M. Duplessis, en réponse à un de ses ex-partisans, M. J.-G. Bélanger, le député de Dorion, qui critiquait sévèrement l'administration de la Commission des écoles catholiques de Montréal, n'a

(Suite à la quatrième page)

THÉ
"SALADA"
Orange Pekoe

La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

CHEZ LES EMPLOYÉS DE TAVERNES

Les employés de tavernes tenaient dimanche dernier, une intéressante réunion aux quartiers généraux de la B. & S. W. Union, 1331a, Ste-Catherine est. Le confrère Nelson Fortier présidait, assisté des vice-présidents A. Leblanc et Jos. Robillard. Ce qui a paru fort intéresser les membres fut le rapport d'une délégation qui avait été chargée d'entrevoir l'Office des salaires raisonnables relativement à l'application de l'Ordonnance No 23, régissant l'industrie des tavernes.

D'après le rapport, le vice-président, de l'Office, M. Georges Crompt, et ses inspecteurs ne semblent pas s'entendre sur le bon fonctionnement de cette loi. L'Ordonnance révèle clairement que les ouvriers surnuméraires y mentionnés, sont ceux qui sont employés moins de 54 heures par semaine; c'est du moins ce que prétend M. Crompt, tandis que les inspecteurs interprètent l'ordonnance d'une autre manière en ce qui a trait aux heures de travail. Afin d'en arriver à une entente une autre entrevue conjointe avec les inspecteurs et le vice-président aura lieu à ce sujet.

Le président Fortier rapporta qu'il avait organisé la taverne Lalonde, sise rue Rachel, près de Rivard, et y avait placé le cadre de l'union.

Une résolution de sympathies a été adoptée à l'adresse de la famille de feu Alfred Clermont et dont les héritiers toucheront des bénéfices au montant de \$125.00; c'est le premier décès qui arrive dans l'union des employés de tavernes.

L'union se propose de tenir des assemblées tous les dimanches et a retenu les services d'orateurs ouvriers bien en vue dans le Travail Organisé, MM. Raoul Trépaniers et J.-A. Sullivan, adresseront la parole demain soir, dimanche.

LES PEINTRES ONT BON ESPOIR

Tout fait prévoir que les peintres conserveront le salaire de 66 cents de l'heure, tel que prescrit par le présent contrat collectif de travail des métiers de la construction. Cette nouvelle a été rapportée par les délégués du local 349 dudit conseil au cours de la réunion bi-mensuelle, lundi dernier.

Les négociations qui se poursuivent depuis le 2 février pour établir un contrat collectif de travail plus avantageux sont pratiquement terminées. Afin de régler certains détails qui ont été référés à plus tard, une réunion spéciale eut lieu jeudi de cette semaine. Tout semble se prêter à la faveur que des salaires, heures et conditions de travail seront maintenus tels que le contrat actuel le prescrit.

On a bon espoir que le confrère Joseph Berger, invalidé depuis plusieurs mois, dû à un accident de travail, touchera sous peu ses bénéfices d'incapacité, le bureau général est à terminer une enquête à ce sujet.

Le bureau conjoint de l'union des peintres de Toronto a exprimé le désir de voir un représentant pour le Canada sur l'exécutif général de la Fraternité des peintres-décorateurs d'Amérique; cette expression a reçu l'approbation des membres du local 349.

Un vote de condoléances a été pris debout, à l'occasion de la mort du confrère Armand Bissillon, et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éplorée et aux journaux pour publication.

CHEZ LES EMPLOYÉS DES USINES ANGUS

Le manque de travail aux usines Angus rend les employés perplexes et cela les fait croire qu'il doit être fait quelque chose par le gouvernement du pays dans leur cas. La Division No 4, conjointement avec le comité de protection des employés de chemins de fer du Pacifique Canadien, est à étudier un projet qui pourrait venir en aide à ces travailleurs. Depuis plusieurs mois on s'attend à ce que le travail devienne plus abondant, mais on dit que la situation financière du Pacifique Canadien ne lui permet pas d'aller plus loin dans ce domaine. La situation devient alarmante, des ouvriers sont congédiés sans savoir au juste quand ils reprendront l'ouvrage et cela se produit chaque semaine.

Au cours de l'assemblée de la loge Ste-Marie des Wagonniers, tenue vendredi dernier, sous la présidence du confrère Alfred Mathieu, cette question a été longuement étudiée. Le secrétaire Alcide Montpetit donna lecture d'une lettre du président Thos. Broad, concernant cette situation embarrassante. On allègue qu'une proposition sera soumise au gouvernement fédéral, le priant de consentir un prêt au Pacifique Canadien, afin de lui permettre de reprendre le travail régulier. Cette suggestion a reçu l'approbation des membres.

Le président Knight a soumis la proposition qu'un vote referendum soit pris pour remettre à 1940 la convention de la Fraternité des Wagonniers, qui devait avoir lieu en septembre 1939. On décida de prendre ce vote le 10 mars.

Selon une louable habitude établie chez les wagonniers, lorsqu'un vieil employé est sur le point de prendre sa retraite, on lui présente un sac de voyage. C'est ce qui fut fait, vendredi dernier, aux confrères Pierre Vincent, Jos. Leclair et Henri Paul, dont l'état de service date de 25 ans.

Un vote de condoléances a été adopté à l'occasion de la mort des confrères Paul Durand, Paul Pouliot et A. Berthiaume.

NOUVEAUX OFFICIERS DU LOCAL 36 DES CASQUETTIERS

A une assemblée générale des membres du local 36 de l'Union des Casquettiers, tenue ces jours derniers, aux quartiers généraux de l'organisation, 1207, rue Université, on a procédé à l'élection des officiers suivants pour le terme 1939 :

Président : Denis Alix ; vice-président, Bennie Roseman ; secrétaire-archiviste, Mlle Yvette Brazeau ; secrétaire-financier et correspondant, Sam. Sugar ; trésorier, Charly Byer. Le comité exécutif se compose des confrères Jos. Flexer, Max Rudy, J. Freedman, V. Lafond, J. Finegold et I. Roseman.

Passant en revue le travail accompli par le local 36, durant l'année écoulée, le secrétaire Sam Sugar nous informe que les officiers et les membres n'ont pas voulu laisser passer l'occasion sans payer un tribut d'hommages au confrère Maurice Silcoff, vice-président général et gérant des locaux 36 et 49, pour son travail énergique et effectif qu'il a accompli au nom des ouvriers et ouvrières de cette industrie à Montréal. En signe de remerciements, un vote général des membres lui a été adressé, à l'issue de l'assemblée.

Le confrère Silcoff adressa des félicitations aux membres pour le choix judicieux qu'ils ont fait de leurs officiers. Il espère qu'avec une phalange d'hommes compétents il n'y a aucun doute que l'organisation en général se réaffirmera dans les positions qu'elle occupe dans l'intérêt des ouvriers chapeliers et casquettiers de cette ville.

CHEZ NOS FIGAROS INTERNATIONAUX

L'Union internationale des Compagnons-Barbiers, local 455, s'inquiète du jugement de l'hon. juge Gibsons, rendu récemment, dans le cas des réparateurs de chaussures, déclarant *ultra vires* la partie du contrat collectif de travail fixant le prix des réparations à être payé par le client. Ce jugement affecterait apparemment le contrat collectif des barbiers-coiffeurs qui, eux aussi, ont inséré dans leur contrat trois catégories de prix à être exigés du client. Pour la coupe des cheveux, les barbiers doivent exiger 25 cents le lundi et le mardi ; 35 cents le mercredi et le jeudi, et 40 cents le vendredi et le samedi.

Une vive discussion s'engagea, au cours de la réunion mensuelle, mardi, sur les effets de ce jugement, qui rend la situation des intéressés très embarrassante. Le confrère Bruno Roy occupait le fauteuil présidentiel, assisté du vice-président S. Klousky. On a émis l'opinion d'en appeler de ce jugement, mais on a cru bon, avant de procéder, qu'on devait plutôt s'adresser au procureur général de la province. Enfin, on décide de donner tout l'appui nécessaire au comité paritaire des barbiers-coiffeurs, en l'occurrence.

On vota à l'unanimité de se rendre à l'opinion du président général Birthright, de reporter à 1941 la tenue de la convention générale, qui devait avoir lieu en septembre 1939.

On décida un appui moral aux travailleurs en papier, local 206, aux électriciens, local 161, en rapport avec leurs produits qui portent l'étiquette de l'union. Pour répondre à une demande de l'Union des Chapeliers, local 49, le local décida de prendre une annonce dans son programme de célébration du 5e anniversaire de fondation, qui aura lieu le 14 avril, en la salle Auditorium. En ce faisant, le local 455 a l'intention d'annoncer le cadre de l'Union des Compagnons-Barbiers, lequel semble absolument ignoré par un grand nombre de membres des unions ouvrières.

Pour faire suite à une demande du secrétaire de la Fédération provinciale du Travail, on décida de payer la taxe per capita pour six mois à venir.

Un rapport intéressant des activités financières de l'année 1938 a été présenté par les vérificateurs, montrant un surplus en banque de \$1,000. Ce comité du banquet, qui eut lieu le 16 janvier, et auquel eut lieu l'installation des officiers, a présenté un intéressant rapport.

Le secrétaire Frank Giroux fit part aux membres que les confrères J. L. Hanks, du local 102, de St-Louis, Missouri, et Joseph L. Eichen, du local 61, Minneapolis, Minn., ont été élus respectivement 10e et 11e vice-présidents généraux de l'Union internationale des Compagnons-Barbiers d'Amérique.

LES OUVRIERS DU PRELART SE PREPARENT

Les ouvriers du préart réussiront-ils à formuler les demandes désirées pour être ensuite présentées aux directeurs de la Dominion Oil Cloth Co., en temps et lieu ? Cette question de la plus haute importance est continuellement à l'ordre du jour à chacune des assemblées du local 600. Le sujet est si délicat qu'on prend les précautions voulues pour ne pas brusquer les choses. On regrette seulement l'apathie qui existe parmi les ouvriers qui semblent ne pas vouloir comprendre que plus ils seront nombreux, plus ils auront de chance d'obtenir ce qu'ils demandent. D'après les rapports des officiers, les conditions de travail dans cette industrie sont des plus pénibles et les salaires très peu élevés. On a rapporté, après une enquête sérieuse dans les divers départements de la compagnie, que pour le budget annuel d'une famille de 2, 5 et 10 enfants, les salaires qui sont payés sont insuffisants. Le seul moyen d'y remédier est l'union : tous pour un, un pour tous.

Afin de porter un grand coup pour induire les ouvriers du préart à joindre l'union internationale, la prochaine assemblée qui aura lieu mercredi, le 8 mars, sera consacrée à discuter ces questions. Le confrère Arthur Martel, président de la Fédération provinciale du Travail, sera présent.

En l'absence du président M. L. Binette, le confrère Ovilla Pelletier présida.

LE COMITÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL SE REUNIT

Le nouveau comité de la Fête du Travail du Conseil des Métiers et du Travail s'est réuni, lundi de cette semaine, aux quartiers généraux des cordonniers, 1331A, rue Sainte-Catherine Est. Tous les membres étaient présents. Le premier ordre du jour fut l'élection des officiers, avec le résultat suivant : Président, Jos. Giroux, représentant du local 249 de l'Union des Travailleurs en chaussures ; vice-président, Donat Bibeault, représentant l'Union des Débardeurs, local 375 ; secrétaire, J.-E. Gariépy, représentant de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145. Les membres du comité sont : Hugh Corrigan, de l'Union des Chaudronniers, local 134 ; Nelson Fortier, de l'Union des Employés de tavernes, local 200 ; J.-C. Germain, de l'Association des Machinistes, loge 631 ; Arthur Gravel, de l'Union des Débardeurs, local 375 ; Roméo Lepage, de l'Union des Buandiers, local 122, et Lionel Thibault, de l'Union des Travailleurs en chaussures, local 249.

Plusieurs affaires urgentes furent transigées. Le secrétaire Gariépy fut autorisé à communiquer au plus tôt avec les propriétaires de lieux d'amusements, concernant le grand événement social du premier lundi de septembre.

Les réunions du comité se tiendront à l'avenir, au même endroit, sur l'avis officiel du secrétaire.

CHEZ LES OUVRIERS BUANDIERS

C'est très encourageant de voir le réveil qui se produit chez les ouvriers et ouvrières de la buanderie et des autres métiers connexes en faveur de l'organisation. La campagne de recrutement par le local 122 pour amener les intéressés dans le giron de l'union se poursuit sur une grande échelle, particulièrement à la firme Dechaux où les employés réalisent maintenant l'erreur qu'ils ont commise en s'abstenant de joindre les rangs de l'union.

On s'aperçoit, a-t-on déclaré, au cours d'une réunion où plus de 200 personnes étaient présentes, que les employeurs en général ne sont point conséquents et manquent de reconnaissance envers leurs ouvriers pour les services qu'ils rendent à l'industrie toute entière. Loin de penser à rémunérer équitablement leurs employés ils se fichent même de l'Ordonnance No 17 de l'Office des salaires raisonnables et ils en violent continuellement les clauses.

L'assemblée était sous la présidence du confrère Lucien Brissette; plus de 60 nouveaux membres adhérèrent au local 122, et ils furent initiés par M. Raoul Trépanier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui adressa quelques paroles d'encouragement et démontra la nécessité de l'organisation ouvrière.

Le confrère Jack Lenger, organisateur de l'union des employés de restaurants, local 382, parla lui aussi de la nécessité d'une union plus étroite entre les travailleurs, quel que soit leur métier.

Ces assemblées se continueront à toutes les semaines jusqu'à ce que l'organisation soit parfaite.

LES CHAUFFEURS DE TAXIS S'AGITENT

Les chauffeurs de taxis sont de nouveau à l'oeuvre. Cette fois, ils sont à étudier un projet qui, s'il se réalisait, garantirait une protection adéquate au public voyageur qui serait assuré d'obtenir un rendement plus efficace. On veut tout simplement parler de la nomination d'une commission de régie spécialement pour les taxis, instituée soit par la cité de Montréal, soit par la commission métropolitaine. Cette régie verrait à régler les conditions se rattachant aux chauffeurs de taxis. On se plaint aussi, et avec raison, de l'ingérence de certaines compagnies de taxis dans l'organisation des employés. On a donc résolu de demander au gouvernement fédéral de nommer une commission royale pour enquêter sur ce que les ouvriers ont à reprocher aux compagnies en cause.

Ces recommandations furent approuvées haut la main, au cours d'une double réunion du local 797, tenue mardi soir et mercredi matin de cette semaine, en la salle de l'Union des chapeliers, 1207, rue Université.

Gin de KUYPER

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

- Le jus d'un citron
- Eau bien chaude
- Sucre au goût
- Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

302F

40 onces 26 onces 10 onces
\$280 \$200 90¢

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

À travers JOURNAUX et REVUES

PARLENT-ILS POUR NOUS ?

"Depuis une année ou deux, nous avons dans notre province des interprètes de la pensée française qui ne se contentent pas d'exprimer leurs opinions personnelles mais qui prétendent représenter aux étrangers les sentiments du peuple canadien de race française. Quand ce n'est pas M. Duplessis, c'est Arcand, le chef fasciste. Quand ce n'est pas Arcand, c'est un autre. Invariablement, leurs déclarations provoquent, chez nous et ailleurs, une violente explosion.

Nous n'entendons pas les Anglo-Canadiens parler à tout propos de leurs aspirations comme race. Il est vrai que nous parlons pour eux, et pendant que nous parlons, ils travaillent et s'enrichissent.

De tous les prétendus porte-parole du Canada français, celui qui nous a fait le plus de tort est sans contredit M. Duplessis, d'abord parce qu'il occupe une haute fonction et ensuite, parce que son esprit incline naturellement à la dictature et aux lois restreignant la liberté. Plus encore qu'Arcand, plus qu'aucun autre il a contribué à donner de nous à l'étranger l'impression que nous sommes un peuple fasciste, et on s'explique que le maire Houde de Montréal ait dit que notre peuple inclinait vers cette doctrine totalitaire.

Par ses déclarations empreintes d'étroitesse d'esprit, par ses explosions de nationalisme, ses sorties intempestives et ses lois extraordinaires, M. Duplessis a réussi à nous aliéner l'amitié et le respect de la population dans les autres provinces et on ne peut en vouloir à celle-ci non plus de penser que nous nous en allons vers le fascisme.

Pour ma part, je ne crois pas que le peuple canadien-français soit fasciste, car il est bien trop intelligent, il a l'esprit trop clair et il aime trop la liberté pour accepter de bon gré un régime de dictature et d'Etat totalitaire. Mais je sais qu'il existe dans notre province un puissant mouvement pour donner à notre peuple un point de vue fasciste, et que le chef de ce mouvement, chef avéré ou non, est M. Duplessis lui-même. Les Canadiens-français de la province de Québec ne sont pas des fascistes, mais leur premier ministre régit en fasciste et le plus vite on se débarrassera de lui, le mieux ce sera pour notre tranquillité, nos libertés et le maintien de nos bonnes relations avec le reste du Canada et les autres grands pays démocratiques".—*En Avant.*

LA SITUATION DES OUVRIERS EN ALLEMAGNE

Chaque jour hauts-parleurs et journaux proclament que jamais on ne prit autant souci des travailleurs que sous le régime naziste et qu'au reste jamais leur sort ne fut aussi enviable. C'est le national-socialisme qui a mis de l'ordre véritablement dans la vie économique et c'est lui qui procura à chacun, ouvrier ou employé, l'emploi correspondant à ses aptitudes et capacités. Ces vérités premières sont d'ailleurs rappelées à chaque assemblée du Front allemand du Travail et à chaque appel d'entreprise.

Mais cela n'empêche cependant pas les milieux officiels et semi-officiels d'être en proie aux soucis à ce sujet. Dernièrement une importante Chambre de Commerce et d'Industrie tenait son assemblée annuelle. Le discours présidentiel avait pour thème: "Les grands événements de notre temps et l'activité de la Chambre". Un participant à cette assemblée nous communique au sujet des déclarations faites par le président (un conseiller supérieur du gouvernement):

"La Chambre doit actuellement surveiller de 15,000 à 20,000 adolescents, enregistrés selon les prescriptions légales. Pour les seules questions raciales (détermination du caractère arien), il fallut régler par écrit plus de 5,000 renseignements. En raison des nombreux travaux à effectuer sur place à Berlin, nous y avons établi un siège représentatif.

Le verrouillage de la frontière occidentale par la ligne fortifiée est le facteur décisif de l'avenir économique de notre région. Mais il faut tenir compte du fait que la conjoncture suscitée pour de larges secteurs de notre économie par les

travaux de fortification ne se présentera qu'une fois.

Bien que le chômage ait disparu, il est cependant évident que des milliers de gens n'ont pas encore trouvé le poste auquel ils ont droit. Notre coopération avec les milieux les plus divers a révélé l'existence de vastes réserves de travail encore, qu'il est urgent d'intégrer dans le grand programme constructif du gouvernement du Reich".—*F. S. I.*

DROITS DES EXECUTANTS EN MATIERE DE RADIODIFFUSION

Les experts réunis par le Bureau International du Travail, pour étudier les moyens de sauvegarder, par une réglementation internationale, les droits des artistes exécutants en matière de radiodiffusion, de télévision et de reproduction mécanique des sons, ont achevé leurs travaux.

Ils se sont mis d'accord sur un certain nombre de principes susceptibles de servir de bases pour l'établissement d'un projet de convention qui pourrait être soumis à une prochaine session de la Conférence internationale du Travail.

Parmi ces principes figurent les suivants:

Sous réserve du droit exclusif de l'auteur, aucun enregistrement et aucune radiodiffusion ne peut se faire sans l'assentiment de l'artiste exécutant. (Ne sont pas compris dans ce cas les enregistrements de contrôle faits par les studios pour leurs besoins techniques internes).

L'artiste exécutant a le droit d'exiger que son nom soit indiqué sur ses enregistrements et lors de la radiodiffusion de ses exécutions.

Lorsqu'une exécution est radiodiffusée (dans le cas de transmissions radiophoniques de spectacles ou concerts donnés dans des théâtres ou établissements divers, l'artiste exécutant a droit, de la part de son employeur, à une rémunération distincte pour cette radiodiffusion, indépendamment de celle qu'il reçoit pour son exécution directe — ceci alors même que le contrat d'emploi est muet sur ce point.

Les artistes devraient être protégés contre la confection d'enregistrements clandestins (c'est-à-dire effectués à l'insu de l'exécutant ou sans son consentement) et contre toute utilisation de ces enregistrements.

Les organismes de radiodiffusion ont le droit d'enregistrer les exécutions des artistes exécutants en vue d'une émission différée, sans avoir à payer une somme supplémentaire à celle prévue pour la radiodiffusion directe. Par contre, si une utilisation ultérieure est faite de cet enregistrement, elle donnera lieu à une rémunération spéciale.

L'exercice de ces droits appartiendra aux exécutants ou, en cas d'exécution collective, aux personnes mandatées à cet effet.

Il devrait être interdit d'acquiescer d'un artiste le droit d'enregistrer toutes ses exécutions futures contre versement d'une somme forfaitaire.

Les experts se sont, en outre, prononcés en faveur de l'inclusion, dans la réglementation envisagée, de dispositions concernant la durée des droits des exécutants, leur transmission aux héritiers de l'artiste, les exceptions à prévoir dans l'application des droits des exécutants pour les auditions d'intérêt public, les modalités de la cession de tout ou partie de ces droits, etc. Ils ont souligné également la nécessité de prévoir une procédure d'arbitrage en cas de conflits. — *La Gazette du Travail.*

AU TOUR DES PENSIONS

Un vieux pensionné de 71 ans nous écrit: "J'ai appris récemment que mon incapacité de travail a été réduite de 80 pour cent à 35 pour cent, cela sans visite médicale préalable. On m'accordait le droit de faire appel contre cette mesure, qui entraînait toutefois immédiatement en application. Rien n'est intervenu, pas même la visite médicale que j'avais demandée. Bref, je me vois forcé, dans mes vieux jours, de chercher un emploi; sans doute était-ce le but de cette mesure. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à connaître cette situation. Aussi l'indignation était très vive parmi les pensionnés. Qu'on ne nous parle plus des beautés du régime naziste. Autrefois cela ne se serait pas passé ainsi".—*F. S. I.*

Opposition à l'unification des chemins de fer canadiens

A une conférence tenue le 10 janvier dernier à Ottawa, le Comité conjoint de législation nationale de dix-huit organisations de travailleurs ferroviaires réaffirmèrent leur opposition à tout projet "de coordination, consolidation, unification ou fusion" des réseaux ferrés au Canada, la résolution adoptée à cet effet portant:

"Le moyen le plus pratique de soulager le Canada du fardeau financier découlant du problème ferroviaire serait pour le Gouvernement fédéral d'obtenir la compétence législative nécessaire pour réglementer et contrôler effectivement toutes les formes de transport rémunéré de voyageurs et de marchandises et connaître de tous facteurs connexes se rattachant aux entreprises du transport au Canada.

"Le problème du transport doit être considéré sous toutes ses faces. Etudier exclusivement l'exploitation ferroviaire sans tenir compte des conditions dans tous les autres systèmes compétiteurs de transport ne saurait donner une politique nationale saine et satisfaisante de transport

dans le meilleur intérêt du pays et propre à alléger le fardeau du peuple, et aurait pour résultat d'imposer à la main-d'œuvre ferroviaire des sacrifices intolérables. Les avantages découlant d'une telle politique se répartiraient inégalement entre les quelques intérêts financiers concernés.

"Nous ne sommes pas prêts à accepter des propositions quelconques pour la simple raison qu'elles nous seront imposées inévitablement par les circonstances. Nous affirmons notre conviction que tout projet de coordination, consolidation, unification ou fusion de l'ensemble ou partie quelconque de nos différents réseaux ferroviaires ne constitue pas la solution la plus efficace du problème, et nous opposerons avec détermination l'adoption de tout projet du genre. Nous réitérons aussi notre opposition à la méthode de gestion centralisée et de collaboration obligatoire. Instructions devraient être données à nos représentants en matières législatives de poursuivre leur activité tendant à répondre aux désirs des travailleurs des services ferroviaires."

LES RETRAITES DOIVENT REPRENDRE LE TRAVAIL

Un ami de Berlin nous écrit: "Dernièrement je conversais avec un vieux conducteur de locomotives, qui me paraissait avoir dépassé depuis longtemps l'âge de la pension. Il me dit qu'en effet il avait 67 ans, mais qu'on lui avait fait reprendre son service.

Il paraissait fort content de cette mesure. La raison? Vu la cherté de la vie et les obligations vis-à-vis d'un tas d'institutions, il n'y a, me dit-il, plus moyen d'en sortir. Ayant repris le travail, il touche à nouveau son traitement intégral.

"Toutefois le service est fort fatigant: je m'en suis aperçu à l'horaire qu'il me montra. Abstraction faite des retards, dont la responsabilité est endossée aux agents, la durée normale du service a été prolongée de 2 à 4 heures. La durée de 20 minutes prévue pour la rentrée de la machine ne suffit presque jamais, car on ne trouve que rarement une voie libre pour rentrer au dépôt. De plus les mesures d'économie imposées, entraînent beaucoup de soins à donner aux machines".—*F. S. I.*

RECETTES UTILES

Les recettes qui sont publiées de temps à autre dans ces articles sont préparées et éprouvées par les économistes ménagères du Ministère fédéral de l'Agriculture, et viennent donc de source autorisée.

CONSOMMONS PLUS DE BUERRE

L'une des résolutions les plus pratiques que puissent prendre les ménagères canadiennes est de se promettre d'acheter et d'utiliser plus de beurre.

Au point de vue du consommateur le beurre est l'un des produits les plus économiques que l'on puisse trouver sur le marché à l'heure actuelle. Pour apprécier pleinement ce que le beurre peut rapporter il suffit de rappeler quelques faits bien connus et que nul ne songerait à contester au sujet de cette matière grasse de qualité supérieure. Le beurre vient au premier rang des aliments bons pour la santé, car c'est un producteur de chaleur concentrée pour le corps et l'une des sources les plus sûres de vitamine A. Ces deux qualités sont importantes spécialement pendant la saison froide, alors que le corps exige une provision supplémentaire de graisse et qu'une plus forte quantité de vitamine A est essentielle pour développer la résistance aux rhumes. La saveur du beurre est un autre caractère important et le goût excellent du bon beurre améliore beaucoup le goût des aliments sur lesquels ou dans lesquels il est employé.

GATEAU DE FRUITS

- 1½ tasse de beurre
- 2 tasses de sucre à fruits
- 6 oeufs

- 4½ tasses de farine à pâtisserie
- ½ cuil. à thé de sel
- 1 cuil. à thé de poudre à pâte.

Fruits et noix:

- 1 tasse de cerises hachées
- 2 tasses de raisins sultana blanchis
- 1 tasse d'amandes, blanchies et hachées
- 3-4 de tasse de zeste de citron et d'oranges, finement haché.

Défaites bien le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement et défaites bien en crème ensemble. Ajoutez les oeufs non battus, un à la fois. Battez bien après avoir ajouté chaque oeuf. Saupoudrez les fruits et les noix avec une partie de la farine. Tamisez ensemble la poudre à pâte, le sel et le reste de la farine et incorporez dans le mélange défait en crème. En dernier lieu ajoutez le beurre et les noix. Faites cuire dans une grande tôle à gâteau beurrée, dans un four à feu lent (325 degrés F.) pendant 1½ à deux heures.

* * *

PATISSERIE SUEDOISE

- ½ tasse de beurre
- ¼ tasse de sucre brun
- 1 jaune d'oeuf légèrement battu
- 1½ tasse de farine

Défaites en crème le beurre et le sucre, ajoutez l'oeuf et la farine. Roulez en petites boules et trempez dans le blanc d'oeuf qui a été légèrement battu. Roulez dans des noix finement hachées. Mettez dans la tôle et pressez le centre de chacune d'elles. Faites cuire dans un four à feu lent pendant cinq minutes. Enlevez du four et pressez à nouveau au centre, remettez au four et faites cuire lentement pendant dix à quinze minutes. Remplissez le dessus avec un peu de gelée ou de confiture tandis que c'est encore chaud. Faites-en deux douzaines.

* * *

CARRÉS AUX FRAMBOISES

- ½ tasse de beurre
- 1½ tasse de farine
- 2 jaunes d'oeufs
- Confitures aux framboises
- 2 blancs d'oeufs
- 1 tasse de sucre blanc
- 2 tasses de noix de coco.
- 1 cuil. à soupe de beurre fondu
- 1 cuil. à thé de vanille.

Mélangez le beurre et la farine. Ajoutez les jaunes d'oeufs. Roulez et recouvrez une tôle de 8"x12". Etalez là-dessus une mince couche de confiture aux framboises. Battez les blancs d'oeufs en neige ferme, puis ajoutez le sucre graduellement. Incorporez la noix de coco, le beurre fondu et la vanille. Tartinez sur le dessus de la confiture. Faites cuire dans un four modéré (350 degrés F.) jusqu'à ce que ce soit doré, environ 20 minutes. Coupez en carrés tandis que c'est encore chaud.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS

A BATONS ROMPUS

(Suite de la première page)

eu qu'un mot: "quelle audace!" Oui, M. le premier ministre, vous avez l'épiderme sensible quand on vous attaque, mais songez donc avec quel sans-gêne vous tombez à bras raccourcis sur ceux qui diffèrent d'opinion avec vous et avec quelle audace vous vous vantez d'avoir fait plus en deux ans que le régime libéral en quarante. Si c'est du mal que vous parlez, oui, nous sommes pleinement d'accord avec vous, vous détenez ce record peu enviable.

* * *

En dépit du fait que toute la Chambre des Communes est en faveur d'un système d'assurance-chômage on devra s'en passer. C'est ce qui ressort de la discussion qui eut lieu récemment à Ottawa et cela parce que les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et de Québec y font objection. L'hon. M. Rogers, le ministre du Travail, a nettement accusé le premier ministre Duplessis d'y être non seulement opposé sous prétexte que ce serait une violation de l'autonomie provinciale mais, de plus, d'avoir mis en doute la sincérité du gouvernement fédéral (en fait d'audace, Duplessis en a).

L'hon. Robert Manion, le leader conservateur, a affirmé une fois de plus que son parti était grandement en faveur de cette législation qui avait d'ailleurs été adoptée sous l'administration Bennett mais fut déclarée inconstitutionnelle par la Cour Suprême et ensuite par le Conseil Privé parce qu'elle n'avait pas obtenu au préalable l'assentiment unanime de toutes les provinces.

Voilà la situation: tant qu'une province s'y objectera, nous n'aurons pas d'assurance-chômage au Canada, à moins qu'on n'amende l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. On ne veut pas que celui-ci soit amendé parce que si on commence par y apporter des changements on ne sait pas où cela s'arrêtera et Québec pourrait courir le risque de perdre quelques-uns de ses droits ou avantages. La peur d'avoir peur empêche d'obtenir une législation qui s'impose, que la classe ouvrière réclame depuis longtemps et qui a prouvé être bienfaisante partout où elle est en vigueur.

Des petits politiciens à courte vue, délivrez-nous, Seigneur,

SOCIOUS.

Au Conseil des Métiers et du Travail

N'eut été un rapport du délégué Arthur Martel, qui a représenté le Conseil des Métiers et du Travail à une conférence de plan de construction de logements à bon marché, les 20, 21 et 22 février, à Toronto, la séance dudit Conseil aurait été ternie, jeudi dernier. Néanmoins ce rapport a donné de l'entrain à quelques-uns des délégués qui prirent part à la discussion. Le délégué Martel rapporta que 125 délégués, venus de tous les points du pays, de Halifax à Vancouver, étaient présents. La conférence a été plutôt éducative que constructive. Il croit qu'il y eut un peu de confusion, en ce qui a trait aux salaires des ouvriers, qui semblent avoir été ignorés complètement, dans le plan de construction de maisons à bon marché. Le gouvernement fédéral a mis à la disposition d'une commission qui s'occupe exclusivement de la question, une somme de \$30,000,000, pour bâtir des logements à bon marché. Il explique toutes les difficultés qui existent pour obtenir un prêt aux fins de le faire servir au but du projet. Finalement, une résolution a été adoptée par la conférence, spécifiant que lorsque les municipalités feront une demande de prêts, les salaires et les conditions de travail soient respectés.

Vint ensuite une question bien importante, soulevée par le délégué Jack Cuppello, de l'Association des Machinistes, et concernant les armements. Il souligna le fait que le gouvernement fédéral aurait accordé des contrats pour la fabrication d'obus et d'armements de tous genres à des compagnies qui ne paient pas les salaires de l'union à leurs ouvriers.

Il propose que le Conseil prie le gouvernement de procéder à une investigation sur les salaires qui sont payés aux ouvriers employés à la fabrication de matériel de guerre.

Le rapport de l'exécutif indique que le délégué Edouard Desormiers, de l'Union des employés de tavernes, local 200, avait été choisi comme secrétaire-financier temporaire, en remplacement du délégué Alphéus Mathieu, qui est sérieusement malade.

Une communication de la United Garment Workers of America, concernant les produits portant l'étiquette de l'union de cette organisation est référée à la Ligue de l'Étiquette.

L'exécutif recommande l'abstention de favoriser les produits de l'abattoir Burns, de Vancouver, parce qu'il y a un différend qui existe entre cette compagnie et les coupeurs de viande et employés d'abattoir, au nombre de 55.

Le secrétaire donna lecture d'un cablogramme qui a été adressé à Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, relatif à la mort de Sa Sainteté Pie XI, ainsi que de la réponse de Son Eminence le cardinal Pacelli, qui remercie le Conseil pour le cablogramme de sympathies.

Au sujet de la demande du Conseil de prier le gouvernement de faire disparaître

les échafaudages qui "ornent" la devanture du manège militaire, rue Craig, le Ministre de la Défense nationale a laissé entendre que des plans ont été acceptés pour la réfection de cet arsenal militaire.

Le délégué Arthur Martel proteste contre l'action du gouvernement fédéral qui semble ne pas faire de cas des demandes du Conseil relatives à la confection des uniformes des postiers et autres employés du gouvernement fédéral; il croit que toute lettre de la part du Conseil mérite une réponse.

Le président Raoul Trépanier annonça que le maire Camillien Houde l'avait nommé membre du comité de réception à l'occasion de la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine, en mai prochain.

Les délégués Alfred Mathieu et J.-E. Gariépy ont été élus respectivement président et secrétaire du comité exécutif.

La séance était présidée par M. Raoul Trépanier, assisté des vice-présidents Alfred Mathieu et J.-A. Sullivan.

REMERCIEMENTS DES OUVRIERS EN SACOCHES

On nous informe que l'Union internationale des Ouvriers en sacoches (réticules) et autres articles en cuir, jambières, etc., au cours de sa convention, tenue à Jersey City, N.-J., Etats-Unis, la semaine dernière, a pris un vote exprimant ses chaleureux remerciements au confrère W. Zarisky, président général de l'Union internationale des Chapeliers et Casquetiers d'Amérique, pour l'assistance constante qu'il a accordée à cette organisation, dans le passé et pendant plusieurs mois, particulièrement pour les services rendus au cours de cette convention spéciale. On répète que le confrère Zarisky a été présent tout le temps de la convention et il ne ménagea pas ses peines pour la guider au meilleur de son expérience. Le président Zarisky a assisté à cette convention, dit-on, en qualité de représentant personnel de M. William Green, président de la Fédération Américaine du Travail.

RECOLTE-RECORD DE BLE EN ANGLETERRE

L'étendue cultivée de blé en 1938 en Angleterre et au pays de Galles était de 1,830,261 acres, en augmentation de 98,428 ou 6 pour cent sur 1937. Le rendement en est évalué à 20.3 quintaux par acre, est le plus élevé que l'on ait jamais obtenu; la moyenne décennale est de 17.6 quintaux. Cette augmentation dans les emblavures et ce rendement-record sont la cause d'un relèvement de 33% dans la production, qui a passé de 1,393,000 tonnes en 1937 à 1,855,000 tonnes en 1938. C'est la plus forte récolte qui ait jamais été produite depuis 1921.

Index des unions ouvrières
Labor Unions Directory

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL.— To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176; Jacques Cartier Typographical Union No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Bookbinders' Union No. 91; Photo Engravers' Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union No. 33; Amalgamated Lithographers of America No. 27; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Rec.-Sec., A. F. Ricard; Sec.-Treasurer, James Phillip, Room 103, 686 Notre Dame West. Executive: John Moore, A. Quéry and John Kelly. Auditors: J. A. Ardouin, Jos. Deslongchamps, R. D. Léonard. Tel MA. 7489. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL. — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue LaGauchetière Est. Président, Raoul Trépanier, 153, rue Saint-Denis, Tél. L.A.N. 2503; secrétaire-correspondant — corresponding-secretary, J.-E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul Ouest, Tél. L.A.N. 5361; vice-présidents, Alfred Mathieu, 2348, rue Chapleau, Tél. C.H. 6150 & J.-A. Sullivan, 1430, rue Bleury, Tél. MA. 3817.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. — Assemblée le 1er samedi de chaque mois. Président, J.-W. Blaquière, 4247 St-Zotique, CL. 3486; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3592, Dorion, AM. 7034.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176—Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel, Raymond M. Bennett, President, 337 Melrose Ave., Verdun; James Phillip, Secretary-Treasurer, Room 103, 686 Notre-Dames W.; Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m.; Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; MA. 7489.

ECHOS DES TROIS-RIVIERES

Chez les Papetiers.

Dimanche dernier, avait lieu, en la salle du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières, un grand ralliement des ouvriers de la Wayagamack Paper, membres des deux fraternités internationales, local 22 des papetiers et local 218 de la pulpe et du sulfate, sous la présidence conjointe des confrères Isidore Hallé, J.-B. Arsenault et Eugène Côté.

Les principaux orateurs pour la circonstance étaient les confrères A. Harnois, président du local 163; J.-B. Arsenault, président du Conseil des Métiers et du Travail; Emile Lajoie, secrétaire du même conseil; F. Grenier, président du local 136; Eugène Côté, organisateur de la Fraternité internationale des papetiers; J.-T. Joly, doyen du Travail Organisé des Trois-Rivières.

Le premier orateur fut M. J.-B. Arsenault qui invita tous ceux qui n'avaient pas encore rejoint les rangs de l'union internationale de l'industrie du papier de le faire sans tarder afin que la ville des Trois-Rivières soit organisée à 100 pour cent et puisse être citée en exemple tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Le second orateur fut M. Emile Lajoie qui traita de la Fédération Américaine du Travail avec ses quatre millions de membres tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Les orateurs suivants furent MM. F. Grenier, Eugène Côté et T.-J. Joly, qui surent intéresser l'auditoire avec leurs judicieuses remarques.

LES CORDONNIERS PROTESTENT

Le local 249 de l'Union des Travailleurs en chaussures a été saisi d'une grave question, au cours de son assemblée régulière, vendredi dernier. Il paraît que l'industrie en général serait sur le point d'être affectée par une réduction de salaires de 10 à 25 pour cent. Cette rumeur a soulevé de vives protestations. On a rapporté que certains manufacturiers qui, jusqu'ici ont toujours préconisé le principe de payer les salaires de l'union à leurs ouvriers, semblent vouloir s'en tenir au salaire du contrat collectif de travail. L'Union internationale, qui n'est pas partie contractante, est la seule à protester contre ce mouvement de diminution des salaires. Elle considère que la baisse des salaires a déjà assez affecté les ouvriers, depuis le commencement de la dépression; elle se croit justifiable de se lever pour empêcher une autre réduction de se produire.

Ce n'est pas le temps, a-t-on rappelé, alors que les conditions de vie sont encore trop précaires, pour laisser imposer aux ouvriers de la chaussure par des patrons un peu trop ambitieux des salaires de famine.

En somme, ça ne va pas bien du tout, dans l'industrie de la chaussure, par le temps qui court. Une assemblée spéciale était tenue, jeudi soir, pour protester contre cette tentative de réduction des salaires.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIER-MENUSIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA.—Président, Esdras Secours; vice-président, F. Doucet; trésorier, E. Lanthier; secrétaire, Pierre Lefevre; gardien, Zénon Primeau; agents d'affaires, Ed. Toussaint et E. Bernier.

Assemblée chaque mercredi, à 8 hr, du soir au Monument National, chambre 10.

U. L. 131, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, Pierre Lefevre, secrétaire.

U. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, au Monument National, chambre 10, Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

U. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, ch. 10, Eudore Primeau, secrétaire, 161 de Ave., Verdun.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e jeudis, à 904, Ste-Catherine ouest, H. H. Salter, secrétaire, 2282, Oxford Ave., N. D. G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, à 4050, Notre-Dame ouest, H. Martin, secrétaire, 3845, rue Claude, Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1ers lundis, à 150-1e Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 159, 1re avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble tous les 1ers vendredis, à 1651, rue Létourneux, Charles Thibault, secrétaire, 2611 rue Bourbonnière.

Membres Associés, ce Local s'assemble le 2e mardi, au Monument National, chambre 11.

FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE, Loge Ste-Marie No. 331. — Assemblées régulières

les 2e et 4e vendredis, salle de l'Assistance publique, 458 LaGauchetière E. Président, A. Mathieu, 2348 Chapleau, C.H. 6150; vice-président, Louis Roy, 4902 rue Cartier; secrétaire archiviste et correspondant, Alcide Montpetit, 2148 Davidson, F.R. 5986; secrétaire financier, R.-B. Lamarche, 4505 Delorimier, secrétaire-trésorier, A. Bertrand, 2345 rue Aylwin, AM. 1880; guides: O. Côté, 2710 rue Dandurand et H. Tassé, 2046 rue Omer, Longue Pointe, CL. 3298; sentinelle, Emile Brunet, 5693, 5e Avenue, Rosemont; gardien, H. Dubuc, 5170-5e Avenue, Rosemont; maître de cérémonies, T. J. Smith, 5501-11e Ave, Rosemont; Comité local de protection; président, N. Vaillancourt, 2194 rue Rouen, F.R. 5560; secrétaire du comité, N.-J. Limoges, 3973 Ste-Catherine est, AM. 0471. Membres du comité: P. Nole, 7550 rue St-Hubert, C.R. 6200; D. Allaire, 1833 St-Germain, F.R. 3379; Joseph Gour, 1979 Gauthier AM. 9177; Alfred Gauthier, 2105 rue Préfontaine, F.R. 1562; auditeur: E. Deniger, 2402 Chapleau; D. La porte, 2020 Valois; A. Talbot, 1719 Fullum, Directeur local d'éducation, P. Dubuc, 2666, rue Orleans.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association

des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America.—Quartiers généraux. — Headquarters, 1153 St-Denis, tél.: LA. 2508. Officiers—Officers: Gérard Gagnon, vice-président international et président local; J. Georges Gagnon, vice-président; O.-A. Neveu, secrétaire-financier; Raoul Trépanier, agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Henri Cholet, secrétaire correspondant; W. Latour, sentinelle. Le local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue St-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE.

Local 349.—S'assemble le 2e et 4e lundi du mois au 1331A rue Ste-Catherine est. Président, A. Renaud, 500 Congrégation, Fitzroy 0995; vice-président, C.-A. Mondor, 4227 rue Mentana; secrétaire-correspondant, E. Gilbert, 8626 Henri-Julien; trésorier, L.-P. Bolselle, 4562 rue Marquette; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 2585 Blvd Gouin; conducteur, A. Goudreau, 9078B Notre-Dames Est; Auditeurs: Arthur Bolsennu, 4621 Colonial; Clovis Gullbeault, 5614 Delorimier; Gaston Renaud, 5023 Chambord; gardien, Joseph Girard, 8145 rue Saint-André.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe

Workers' Union. — S'assemble tous les vendredis soirs à 1331A Ste-Catherine Est. Président, Henri Belland, 6389 Blvd. Saint-Laurent; 1er vice-président, Paul Métayer, 1468 Dorion; 2e vice-président, Delphis Jodoin, 1766 rue Panet; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 Wolfe; secrétaire financier, trésorier et agent d'affaires, Cha McKecher, 1331A Ste-Catherine E., C.H. 6511, privé CL. 6123; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670 Papineau, AM. 7062; sentinelle, André Bouchard, 5833 Christophe-Colomb. L'exécutif s'assemble le 1er et 3e mercredi du mois, à 1331A rue Ste-Catherine Est. Président, Ovide Drolet, 4104, Bordenaux; vice-président, Jos. Beauregard, 1598 Beaudry; secrétaire, N. Poirier, 2137 rue Champlain.

LE LOGEMENT DE L'OUVRIER

M. Arthur Martel, président de la Fédération provinciale du Travail, assistait à la dernière assemblée régulière du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Au cours de la réunion, que présidait M. Omer Fleury, M. Martel traita des logements ouvriers.

"Lors d'une récente conférence, tenue à Toronto", dit M. Martel, "125 délégués ont discuté cet important problème. Il est clair que nos gouvernements devraient adopter une telle mesure qui aurait comme résultat de diminuer le chômage et de remonter le standard de vie des travailleurs."

M. Martel a également demandé au Conseil Fédéré de se préparer activement pour la Fête du Travail. "Il importe que le public puisse alors mesurer les forces du Travail Organisé dans notre province", dit-il.

The International Typographical Union

By BORIS STERN, U. S. A. Bureau of Statistics.

Often called "The Mother of the American Trade-Union Movement," the International Typographical Union has been in existence for 86 years as one of the outstanding labor organizations in the United States. It was organized in 1852, when delegates from 14 cities of the United States assembled in Cincinnati, Ohio, and formed a permanent organization under the name of National Typographical Union. The Canadian organizations of printers were admitted to the union in 1869, when the present name International Typographical Union was adopted. At that time the union consisted of 120 local or subordinate organizations, with a total membership of 7,563. At the present time, the International Typographical Union comprises 846 locals, with approximately 81,000 members.

Local organizations among printers can be traced as far back as 1776, when print-

stereotypers and electrotypers more autonomy to deal with their particular craft problems, the International Typographical Union decided by a referendum vote in 1901 to give this group the right to withdraw from the union and establish an independent organization of their own. The photo-engravers formed their own international in 1903. In this manner the International Printing Pressmen and Assistants' Union, the International Brotherhood of Bookbinders, the International Photo-engravers' Union, and the International Stereotypers' and Electrotypers' Union came into being.

The co-operation of the International Typographical Union with these new organizations resulted in the formation of the International Allied Printing Trades Association to control the use of the union label as the common property of all and the insignia of a thoroughly union pro-

paid for more healthful working conditions in the industry. Half a century ago the typical printing shop was small and dirty and the workers were exposed to all kinds of disease germs. Poor ventilation and poor light, together with lead poisoning and dust, were largely responsible for the short span of life of printers in those days. The mortality table of the union membership in 1896 indicates that 414 out of a total of 813 deaths resulted from respiratory diseases, largely tuberculosis. The average age at death in that year was 40 and the largest number of deaths occurred at the age of 26.

The reduction in the hours of work and the sanitary conditions now prevailing in the workplaces have brought about a considerable increase in the span of life of union printers. In 1938 the average age at death of the membership of the International Typographical Union was slightly

and has perhaps gone further than any other labor organization, in providing social or fraternal benefits for its membership. It is particularly proud of its Union Printers Home, which was established in 1892. Located at Colorado Springs, Colo., it is surrounded by a farm of more than 240 acres, which have been transformed from the original barren waste to a most beautiful and productive tract of land.

The facilities of the home have been extended from time to time until now it can take care of more than 400 residents, instead of 75 as originally planned. A hospital annex was erected soon after the first building was completed, and in 1910 the library addition was constructed. Since then hardly a year has passed without an addition or effective improvement in the facilities of the home, the last being the new hospital and sanatorium building completed in 1936.

With the exception of the original \$10,000 endowment, all the funds spent in maintaining and extending the facilities of the Union Printers Home have been supplied by the membership. To date the total cost of the home has amounted to more than 8¼ million dollars. This pride of printerdom is sustained by a steady revenue, and its perpetuity is assured on the basis of the plan of its founders — "Its bounty shall be unpurchasable, its charity shall be given without price."

Mortuary Benefits. The International Typographical Union began in 1892 the payment of a burial benefit of \$50 to the family of a deceased member in good standing. In 1912, a more comprehensive death-benefit plan was put in operation. Under this plan the death benefits range from \$75 for continuous membership of 15 years or more. Since the adoption of this plan, more than 10½ million dollars has been paid out to the beneficiaries of the 25,059 members of the union who have died. During the fiscal year 1938, 1,260 members of the union died and their beneficiaries received from the union a total of \$550,666, or an average of \$437 per member.

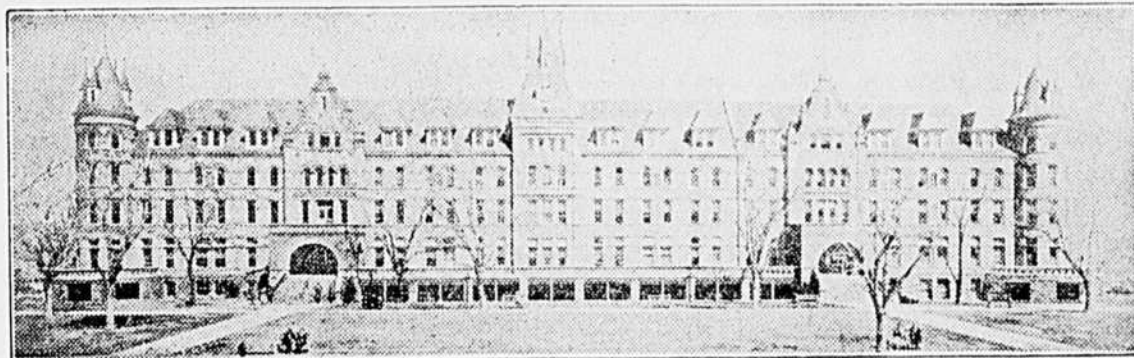
Pension Plan. The old-age pension program of the International Typographical Union was adopted in 1908. More than \$26,800,000 has been paid out to men and women who had grown old in the printing industry and who could no longer support themselves. At the close of the fiscal year of 1938, 5,557 members of the union were on the pension roll, receiving \$8 a week from the International Union.

Financial Status

The International Typographical Union is not incorporated. It publishes each year a complete and detailed account of its income and expenditures. The income from the 70-cent dues and the 2-per cent assessment on the earnings of its members is allocated to the different funds of the union in accordance with constitutional provisions, and reports are made for the individual funds separately.

Monthly statements of the financial and economic activities of the International, as well as other subjects of interest to the membership, are published in *The Typographical Journal*, established in 1889 as the official publication of the International Typographical Union.

The funds for the Union Printers Home are derived from a 40-cent monthly per capita tax which is a part of the 70-cent membership dues. The money thus collected is transferred each month to the home fund and cannot be used for any other purpose. The income for old-age benefits and for the mortuary fund are derived from the 2-per cent assessment on the earnings of the membership of the union. Seven-eighths of this assessment is set aside for the old-age benefit program and the remaining one-eighth is placed at the disposal of the mortuary fund. The 1938 annual report shows an approximate surplus in all the union funds of nearly \$5,284,000. Of this amount more than \$2,000,000 constitutes an unexpended balance in the pension fund and over \$2,500,000 in the death-benefit fund.



UNION PRINTERS HOME AT COLORADO SPRINGS

ers in New York conducted a strike and won an increase in wages. They did not, however, form a union at that time. The earliest definite union movement known in the printing industry started in 1795 with the formation of The Typographical Society of New York. Similar societies were subsequently organized in Philadelphia, Boston, and other large cities, and in 1836 a national convention was held to bring about closer relations among these local organizations. It was not, however, until the Cincinnati convention in 1852 that a national constitution was adopted and the National Typographical Union was launched on a permanent basis.

Technological Changes

Almost from its birth the International Typographical Union has been called upon to deal with grave and complicated problems brought about by the rapid development of machinery in the printing trades. Instead of condemning or fighting the machines, the International Typographical Union very early in its history adopted the policy of accepting them as an indication of progress in the industry and of concentrating on obtaining for its members a fair share of the benefits resulting from their use.

The policy of the International Typographical Union with regard to the pressmen may serve to illustrate some of the difficulties which the union had to overcome as a result of the development of machinery in the printing industry. When the union was first formed there was no separation of crafts in the printing trade. With the development of the power presses, pressmen were admitted to membership, provided they were also practical printers. In 1873 pressmen in the printing trades were permitted to organize pressmen's unions and charters were issued by the International Typographical Union. Twelve years later the constitution of the International Typographical Union was amended to provide separate locals for pressmen and to deal with their problems under the supervision of the second vice-president, elected from among them. The pressmen began to secede from the Typographical Union as early as 1890. In July, 1895, an agreement was reached whereby they formed an international union of their own. The same agreement permitted the bookbinders to form a separate international union.

A similar policy of organization was also applied to the electrotypers, stereotypers, and photo-engravers. After a series of other adjustments, in order to give the

duct. This label is the allied printing trades union label.

The International Typographical Union has not only survived the branching out of the different trades into separate unions, but has grown both in membership and prestige and succeeded, together with the new unions, in maintaining order and peace in the entire field of printing.

I. T. U. Membership and Annual Earnings

Fiscal Year	Average Membership	Average Annual Earnings
1910	47,800	\$ 953
1915	59,600	1,026
1920	70,900	1,615
1925	70,400	2,172
1930	77,500	2,372
1933	74,100	1,661
1934	73,100	1,594
1935	73,600	1,733
1936	73,400	1,844
1937	74,800	1,954
1938	78,800	1,966

Source: *The Typographical Journal*, August 1938.

Hours of Work

Pressed by the rapid development of labor-saving devices and labor-displacing machinery, the organized printers have constantly advocated reductions in the hours, to maintain the necessary balance between the ability of the industry to produce and the opportunity of the workers to consume. As early as 1866 their convention in Philadelphia had before it a resolution to the effect that 8 hours should constitute a day's work. With the prevailing hours of work averaging 12 on regular and more on busy days, this suggestion at that time was indeed revolutionary. In the early 90's the working hours of union printers were reduced to 10 and in 1898 to 9.

The agreement for the 9-hour day was obtained without a stoppage of work, but the 8-hour day, which became effective on January 1, 1906, involved the union in a protracted Nation-wide strike. More than 10,000 members were at one time or another involved in the strike, at a total expense to the International Union in strike benefits of more than \$2,867,000. Local unions spent much more. Even more bitter was the struggle for the 44-hour week, which began in 1922. The strike lasted for several years, at a total cost to the union of over \$16,000,000.

Increased Span of Life

Simultaneously with the drive for shorter hours of work, the International Typographical Union inaugurated a cam-

less than 63 years. The largest number of deaths during the year occurred at the age of 69. Out of a total of 1,260 deaths during the fiscal year, June 1937 to June 1938, 174 were caused by respiratory diseases. This was 14 per cent of the total, compared with more than 50 per cent in 1892. Over the period 1892-1938 the average age of printers at death was —

41.0 in 1892	53.2 in 1920
41.3 in 1900	57.7 in 1925
45.3 in 1905	59.2 in 1930
46.1 in 1910	62.3 in 1935
50.8 in 1915	62.9 in 1938

Collective Bargaining

Throughout the entire history of its existence, the International Typographical Union has followed the principles of collective bargaining which were formulated at the second convention at Pittsburgh in 1853. One resolution adopted at that convention read:

"The International Typographical Union holds it to be one of the fundamental principles of the printing fraternity that the workman has the moral and inalienable right of placing an estimate upon the labor of his hands."

Another resolution adopted at the same convention defines the attitude of the union toward strikes:

"Resolved, That the International Typographical Union regards as injudicious a frequent resort to strikes on the part of journeymen on any misunderstanding occurring between them and their employer, believing that in most cases all such differences can be settled satisfactorily by other and more amicable means; and that the strike should be resorted to only when all such means fail."

When a controversy develops between a local union and an employer or association of employers which may result in a strike or lockout, the local union must notify the president of the International Union, who is authorized to investigate the cause of the disagreement with the view to arranging for a settlement. If a settlement is not reached by the president, the case is referred to the International Executive Council.

Permission to take a strike vote by a local union is granted only if the request is adopted by a three-fourths vote of the membership present at the meeting. Strikes not approved by the executive council are declared illegal.

Fraternal Benefits

Union Printers Home. The International Typographical Union has pioneered,

Unemployment Insurance

Mr. MacNicol's Splendidly Factual and Appealing Address.

By BERNARD ROSE.

One of the most constructive and factual of the several addresses on unemployment insurance during the present session was undoubtedly that of Mr. J. R. MacNicol, the sincere, industrious, and practical member for Davenport. His colleagues in the House who spoke on the resolution that provoked the debate, added their contribution. The Opposition, the Government, and the Labor group agreed that insurance against unemployment was urgently needed. The Government spokesman, the Hon. Mr. Rogers, explained with his usual clarity the reasons that were responsible for delay.

Those who are interested in the welfare of the workers trust that, as a result of the amicable discussion and general agreement manifested by those taking part in the debate, the dissenting provinces will recede from their position, thus enabling the Dominion Government to proceed with its petition to the Imperial Parliament that the British North America Act be amended as the petition requests.

Since the time unemployment insurance was suggested to Canadian governments hardly any one advocating it has made so full a study of its history and advantages as Mr. MacNicol.

In all that relates to labor and industry Mr. MacNicol is a thorough realist. He wants and gets the facts every time. He is not interested in winning a reputation as a polished speaker but intensely devoted to the carrying out of his duties as the representative of his constituents in Parliament. Few men in public life would go to the trouble and expense of investigating personally the workings of the system in Great Britain and other countries as he has. Having spent the best years of his life in industry he knows the mentality of employers and workers. His heart certainly beats for the toilers. On scores of occasions he championed the right of the workers to organize, and emphasized the benefits to the worker from membership in a trade union.

Mr. MacNicol is impatient of theories, nostrums and panaceas. He believes the loyal worker is entitled to good pay and the best working conditions. He knows from actual experience that treating the workers decently means a loyalty that pays the employers. When he speaks on any question affecting the workers he does so with a confidence and authority that earns him the respect of his political adversaries, and the esteem of his party leader and colleagues, as well as the gratitude of the workers.

In his address he went into every detail and gave facts and figures showing how completely he had mastered his subject. He did not seek the applause which he got in full measure when he concluded but merely the opportunity of telling the House and the country why he thought unemployment insurance an act of economic justice, and a means to maintain that stability necessary to order and good government.

His affection for the workers and interest in their welfare was quite evident the moment he began speaking. He said: "I have been long associated with many thousands of workmen; I know their problems; I have been with them on occasions of joy and at times of sorrow, and I know of no occasion on which I felt more grief for the average worker than I did when he was told that his services were no longer required." There speaks not only a human employer but a lover of his fellow man!

He demonstrated to the satisfaction of every thinking person that unemployment insurance was necessary to protect the honest unemployed worker against the disastrous effects, occupationally, physically, morally and socially, of unemployment.

He gave the attentive House a word picture of the system as it operates in the Motherland.

No eloquent labor leader could have made a more convincing and effective plea than he did on behalf of the unfortunate victims of unemployment. To emphasize his point he said: "We take care of our civic employees who subscribe to a fund. We take care of our civil servants. . . . These people are taken care of, but not the poor chap who has no government or any other person to come to his defence when he loses his job." Splendidly spoken, Mr. MacNicol! For this plea on behalf of the workless wage earner you have earned the thanks and deserve the gratitude of the workers throughout the Dominion!

With such devoted friends to plead their cause the involuntary unemployed citizens who will benefit from the introduction of unemployment insurance may rest satisfied that everything possible will be done to hasten the adoption of the legislation. The Government is ready to go ahead. It is the duty as well as the opportunity of organized labor, the Churches, and all who are interested in human welfare to exert their influence to induce the provinces that are withholding consent to co-operate with the Dominion Government, to place upon our statutes this long delayed measure and thus prevent that degradation and pauperization that results from forcing respectable citizens to subsist upon public or private charity.

I have had occasion to refer, in the columns of *The Labor World*, to Mr. MacNicol's warm interest in the worker and human wellbeing. The address from which I have quoted — all too briefly — proves that he merits the appreciative comment he has been given in *Labor's* organ in the Province of Quebec.

He is an upstanding, sincere, and warmly sympathetic Canadian, who does not spare himself in his personal and political adherence to the Golden Rule.

WHAT ARE ANARCHISTS?

Little Marion and her next-door neighbor, Donald, were engaged in an absorbing conversation.

"What are anarchists?" asked little Marion.

Then Donald swelled with wisdom.

"They want everything anyone else has got, and they never wash themselves," he replied.

"Oh! yes!" cried little Marion, with enthusiasm, "I see—they is just little boys growed up."

THE PRODIGAL SON

A negro minister was describing the miseries and the persistence of the Prodigal Son. "Dis young man got to thinkin' 'bout his meanness an' his misery, and he tuk off his hat an' frowned it away. Den he tuk off his coat, and frowned dat away. Den he tuk off his vest an' frowned dat away. Den he tuk off his shirt, and frowned dat away, too. An' den, at last, he come to hisself!"

What's Doing at Ottawa

By T. C. DOUGLAS.

The distant rumblings of a revolt among Western Liberals that was heard during the early weeks of the session is not becoming more pronounced.

Liberal Member Warns Government

Dr. Fleming (Liberal, Humboldt) warned the government that, unless something was done to reduce farm implement and gasoline prices and raise the price of primary products, there would be a revolt when the government went to the country. He pointed out that Mr. Gardiner had promised, last year, to smash international combines that were exploiting the farmer but that, so far, nothing had been done. "Well I say to the government," said Dr. Fleming, "that if we cannot smash those international combines and reduce prices of farm implements and the price of gasoline, the government may possibly be smashed."

Coldwell Preaching "True Liberalism"

Even more surprising was the Liberal Member's agreement with the speech of M. J. Coldwell, who had preceded him in the debate. He said: "I was pleased, this afternoon, to hear the Honorable Member for Rosetown-Biggar (Mr. Coldwell). What he said seemed to me real Liberalism; that is the Liberalism we ought to be preaching in Western Canada." Dr. Fleming had reference to Mr. Coldwell's contention that farmers are compelled to buy their goods in a highly protected market and sell their products in the unprotected markets of the world. Mr. Coldwell had drawn attention to the fact that the Liberal Party, for years, had promised to lessen the farmer's cost on implements of production. All attempts to do this, said the C. C. F. speaker, had been frustrated by international monopolies who were able to control prices irrespective of tariff reduction. He cited the farm implement and oil companies as concrete examples.

Members Take to Flying

Apparently the members of the House of Commons have become air-minded.

Rumours have been circulating to the effect that some members were using the Royal Canadian Air Force planes to make trips. Mr. Grant MacNeil (CCF, Vancouver-North) put a question on the Order Paper and the reply has created a mild sensation. During the past three years about 16 members have had flights in military planes, some of them being Cabinet Ministers who have a legitimate right to use these planes on government business. A point of interest, however, is centred around the fact that Mr. Hugh Plaxton, M.P. (Trinity, Toronto) is credited with twenty flights in government planes.

Echoes of the Bren Gun Still Heard

What makes Mr. Plaxton's flights so interesting is that the dates on which they were made coincide with the periods during which Major Hahn was endeavoring to place himself in a favored position with the Canadian government as a manufacturer of armaments.

The government gave visible sighs of relief when the Bren gun was safely packed off to the Public Accounts Committee, but incidents like the above-named keep echoing in the Chamber intimating that the Bren gun ghost has not yet been laid by any means.

Investigation Soon to Begin

It is apparent that the government are mobilizing their forces in the Public Accounts Committee in order to deodorize the Bren gun contract and the negotiations leading up to it. Almost every day the Prime Minister announces a change in the government's personnel on the Public Accounts Committee. Already three outstanding lawyers, Messrs. Slaght, McGeer and Bercovitch, have been commandeered and it is apparent that every attempt will be made in committee to regain the ground which the government lost during the recent Bren gun debate.

Unemployment Insurance and Public Works

The motion of A. W. Neill (Independent, Comox-Alberni) for contributory insurance received the support of members from all parties in the House. Mr. Rogers, however, threw the blame on Mr. Duplessis, (the Prime Minister of Quebec) for the Federal government's failure to initiate legislation of this nature. Successive members have urged the government to pass legislation providing for an unemployment insurance system in which the provinces who desire to do so could pass enabling legislation that would bring them under the benefits of the scheme. The Minister of Labor refused to accept this suggestion and is apparently content to wait until he can get the unanimous consent of the provinces.

It is confidently expected that a big public works programme will be announced when the supplementary estimates are brought down in the House. The amount suggested is placed as high as \$100,000,000. This would look like a general election this year unless, in the meantime, the government takes the advice of Dr. Fleming and postpones the election until next year.

THE QUESTION

of Bakery and Confectionery Products — Does It Mean Anything to You? Read and Be Convinced!

The fact that bread, the staff of life, and other bakery and confectionery products, are today produced under conditions in keeping with the hygienic requirements of the consumer is due, in a great measure, to the accomplishments and laudable work performed by the Bakery and Confectionery Workers' International Union of America in their efforts to improve standards of production and shop conditions.

The hours of work have been reduced, wages increased and regulated in every Union shop and factory and unceasing efforts have been devoted to the elimination of ill-ventilated shops. In that direc-

tion the Union Label is the most valuable weapon in the fight against unsanitary and inhuman working conditions.

Without fear of successful contradiction, we proclaim that the Bakers' Union Label signifies protection with the highest standards of purity.

You, the bread and confections consuming public must be interested in conditions under which the products are made. If you want to be certain of purity and quality in manufacture, and cleanliness in handling, be sure to demand the Union Label at all times.

Patronize business places that display the Union Label, Shop Card, or Button.

Consumers of Bakery and Confectionery products, be wise and guard your health!

Bread, cakes, pies, pastries, as well as biscuits, crackers, pretzels, macaronies and candies are most enjoyable when purchased from concerns whose products bear the Union Label of the Bakery and Confectionery Workers' International Union.

The Trade Union

The Trade Union a More Effective Agency to Secure "A Good Standard of Life than Utopias." Winston Churchill's Views.

By BERNARD ROSE.

No finer tribute was ever paid organized labor than that uttered by a well known British member of Parliament noted and admired for his frankness of speech.

Discussing unions recently, the Rt. Hon. Winston Churchill said: "Sane trade unionism, far from being revolutionary, is always much more interested in a good standard of life than in socialist utopias." The trade union has demonstrated that it is the immediately practical means to secure for the worker the consideration he has a right to demand when entering into negotiations with an employer for the retaining of his services. Preaching or advocating utopias the advocates of which know, are not even distantly realizable, serves no useful purpose in promptly securing for the workers the increased wages and shorter hours that mean so much to him and his family.

An increase in pay automatically brings with it normally higher buying power. A reduction of hours gives the worker the leisure that permits not only that relaxation that restores spent energy but an opportunity to improve his mind. Higher wages and increased leisure enable the worker to take a deeper interest in the welfare of his fellow workers and country. This has been amply proven in the United Kingdom and the United States. In both countries the organized workers are respected and listened to by parties and governments.

Very seldom did individual employers voluntarily increase wages or reduce hours. Initially, they were bitterly opposed to unions and resented their intervention on behalf of their employees. Had employers shown a disposition to treat their employees decently it would have been extremely difficult to get employees to join unions. Circumstances however were such that even the most timid wage earner was finally convinced that not only was there strength in unity but economic advantage.

The labor movement grew as an increasing number of toilers sensed the value of organization to secure individual concessions and protection against discrimination exercised so unjustly and brutally before the advent of the union.

Collective bargaining gives the single worker the strength and fighting force of the whole.

No matter how arbitrary the employer may have been, when confronted by his massed workers he either had to make concessions or suffer the inevitable losses that stoppages of work bring in their train.

Notwithstanding the progress made there are still employers corporate and individual that oppose unionism. They point to the so called abuses committed by certain unions and their leaders. It is true that in certain instances new leaders flushed with success following a victory go to excesses in their attitude and demands, but the older unions are tactful in their dealings with employers and know how far they can properly go. They are practical men prepared to compromise where in their experienced judgment it will be in the interests of the members of the organizations they represent. Disregarding the taunts and attacks of utopian propagandists who aim to immediately wipe out "capitalism" and "capitalists" they proceed to secure redress of individual and collective grievances through conference and conciliation. This method has fully justified itself.

That the trade union has progressively improved "standards of life" even the most bigoted utopianist must admit.

Concurrently with improved standards the unions manifested a deeper concern for the welfare of the whole population.

The vast amount of social legislation that has been enacted within the past three decades is almost wholly due to the activities of the unions and the influence they were able to exert.

No intelligent worker would today suggest that workers liquidate their unions. The best testimony to their value and influence is shown in the action taken in the totalitarian states to suppress them.

Dictators are afraid of democratically organized and freely functioning unions of workers. They are too articulate to suit the plans and ambitions of the totalitarian autocrats.

What stands to the credit of the labor movement in our own province and the several provinces is much more than what the radicals or revolutionaries have secured for the wage workers.

What is the position of the workers today in National Socialist Germany, Communist Russia and Fascist Italy with its corporative associations rigidly controlled by the officials appointed by the Dictator!

The Fascist, Nazi and Communist are satisfied that in their respective countries the millennium has almost been reached — what a utopia!

In our own Parliament prominent members have referred in flattering terms to what the unions have accomplished for the workers.

Mr. J. R. MacNicol, Mr. Paul Martin, Mr. W. A. Walsh and the members of the Labor group have on several occasions testified to their confidence in the aims of labor.

The Prime Minister, the Minister of Justice and the Minister of Labor have publicly affirmed the right of labor to organize. Mr. Churchill is therefore in distinguished company.

Whatever further advance may be made to improve living standards will depend entirely upon the workers. All who toil for a livelihood should join a union.

The day of the individual, independent craftsman is past.

Mass production demands mass organization. Even in trades and callings that in the economic or industrial sense are not in the mass category, the advantages are all on the side of collective effort. One very striking example of what organization can do stands out in the case of the railroad employees. Would any one contend that the unorganized employees of the great transportation systems would be better paid and better treated if they had no unions to protect them? The same applies in the case of the tramway employees of our own and other cities.

The best possible insurance against attempts to reduce wages, increase working hours and discriminate against workers is the numerically strong and effectively administered labor union the officials of which do not concern themselves with utopias but assuring their membership that everything possible is being and will be done to provide a plentiful supply of bread and butter. It is only in the regimented states that the coerced workers must be satisfied with cannon.

Democracies have their problems but what are these compared with

Humanity Marches On!

By DR. CHARLES STELZLE, Executive Director, Good Neighbor League.

The character and extent of human progress should not be judged by the immediate situation, whose seriousness we so easily over-emphasize because it is the age in which we live, and by which we are personally affected, but by the study of a period of time which will clearly show wherein humanity has made substantial progress.

Here are some of the facts to which we might give consideration.

First, in international affairs:

On Christmas Eve, 1814, Great Britain and the United States signed the Treaty of Ghent, which on next Christmas Eve will have resulted in 125 years of continuous peace between these two countries.

Trade agreements with nearly 20 countries throughout the world have brought the United States into closer economic relationships with these countries, thus breaking down barriers which have long kept them apart in bitter rivalry.

The agreement which has just been entered into at the Lima Conference between the United States and the 21 Countries of Latin America, by which we shall stand together in opposing aggression by countries across the seas, thus setting up a united front in the Western Hemisphere.

Transportation facilities have so greatly improved, that instead of taking weeks and months to cover the continent, or to cross the sea, the journey may now be made in a fraction of the time formerly required.

Communication has drawn together the people of the world so that we may converse with anybody, anywhere, anytime, instead of wearily waiting for the slower processes of former days.

Second, in social, economic and physical conditions:

Whereas at one time many of the workers of the United States were employed 16 hours a day, for which they received very low wages, the hours of labor have been cut in two and the wages received have been multiplied.

Standards of living for all toilers have been vastly improved, so that today they enjoy comforts many of which were at one time the exclusive privilege of the royalty.

Death rates have been decreased to such an extent that today the average length of life is twice as long as it was a few generations ago, and certain forms of illness which in former days were responsible for plagues that threatened to wipe out entire communities, have almost completely disappeared.

Third, in education, religion and general culture:

Education, which was once the privilege of a small minority of the people, has advanced so generally that illiteracy in our country is now almost negligible.

Religion, which once divided the people into bitter opponents, is now bringing together for mutual co-operation Protestants, Jews and Catholics, who work in close harmony to bring in a better world.

America has become the haven of countless millions from foreign lands, who have become important factors in building up our country, contributing the wealth of their traditions and their cultures, making the United States the richest country in the world.

the disabilities of the enslaved workers in the dictator compounds. Had it not been for the rise of the dictator regimes thinking and planning in terms of armaments and wars of conquest there is every likelihood that the chief of democracy's problems would have been solved or near solution.

Only in the measure that the workers in the dictator lands begin to reassert themselves through the agency of freely formed unions, will it be possible for the democracies to devote themselves to promoting human welfare instead of wasting their substance upon armaments.

It is impossible to work for and obtain "a good standard of life" in the war organized states where human welfare and happiness concern the state in a far lesser degree than increasing war equipment and building big battalions trained for mass killings of the peace loving workers in the democratic countries. Employer and employee in constitutionally governed countries must unite and co-operate to create a state of affairs that will make "a good standard of life" the right of every citizen willing to do his share in adding to the nation's wealth.

DEMANDEZ

LA BIÈRE
POPULAIRE

ASK FOR

THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis

153 ANS

Brewed in Montreal
since

153 YEARS

From Our Readers

WHY DIVIDENDS ?

Dear Sir:—

F. H. Heker, the chairman of the Metropolitan Life Insurance Company before the congressional department of monopoly investigation at Washington stated that the company had paid in dividends \$100,000,000 per annum for the last ten years, or a total of over one billion dollars. Since the company is a mutual company this is said to have all been paid to policy holders. The question arises, is it necessary to collect this huge amount of money from the public in order to pay it back at a later date? The company will maintain that the dividends are earned by its investments. This of course, may be partly true of the money wherever it may be, in the hands of the policy holder, whose money it originally was, or in the hands of those to whom the company may lend it.

The old adage, "The more you put in, the more you take out" certainly applies to life insurance, if we could forget for a moment that interest earned is what pays the dividends. The thought comes to mind: "Why collect from the public for the sake of insuring lives the fabulous sum needed to pay the dividend referred to above?" After taking care of all risks that may mature in the meantime why not lower premiums and permit more of the poorer class to be insured and forget dividends?

Life insurance was started purely as such but has become one of the largest controllers of the wealth of the people. The insurance companies hold the 'big stick' over many of the largest corporations in the land, and many governments appear before them, hat in hand, with fear and much trembling. Like the trust companies these organizations do banking in 'round-about-way', — since they insure only those who are sound in body and mind, they do not touch those who actually should be looked after in this respect. The governments must shoulder the burden of old age pensions, widow's allowances, unemployment insurance, and what ever else is left of the non-dividend paying department of our human movement; then we chastise our government for not paying dividends as large corporations do.—
A. L. SMITH.

* * *

SELF-DISCIPLINE

Editor, *The Labor World*:

I particularly note the phrase "barrack-room training in implicit obedience," in "The German Tragedy" in your issue of the 11th. That should be a warning to all to avoid making military discipline commonplace; for that is what such discipline is — a blind obeying of others because one is ordered to obey them.

Democracy requires that each hold vemsel (himself or herself) responsible for understanding what one does; and that involves a readiness to question the assertions of all. It involves an international self-discipline; a self-restraint based on one's own recognition of the cor-

rectness or reasonableness of the code of conduct.

In other words, military discipline involves surrender of self-rule; while democracy only flourishes where each retains individual self-rules; basing conduct on reason instead of on the orders of others.

I note Bernard Rose's "The Democracies Must Unite!" in your issue of the 18th; but they are apt to lose their democracy if they go to war; war involving as it does the denial of the natural requirements of democracy.— VAUGH BACHMAN BROKAW.

LAFOLLETTE COMMITTEE BLAMES GIRDLER FOR VIOLENCE

By HENRY C. FLEISHER

Washington, D. C. — Private police systems should be used for the protection of plant and property—and not for espionage and unwarranted attacks on workers—the LaFollette Committee reported to the U. S. Senate recently in a document which blasted the policies of Harlan County, Ky., coal operators, and Tom Girdler, head of the Republic Steel Corporation.

On the basis of its findings, the Committee, headed by Senators Robert LaFollette and Thomas Elbert, announced it will recommend legislation "to restrict and eradicate, if possible, the dangers that threaten the civil liberties of large bodies of American workmen as a result of the injection of police methods into the delicate relationship between workers and management."

Where police systems are used to fight unionism, the Senators charged, they serve to:

1. "Abridge and violate the civil liberties of workers and other individuals;"
2. "Violate the rights of labor guaranteed by federal statutes;"
3. "Result in riot and bloodshed, causing loss of life and injury to persons and property;"
4. "Endanger the public safety."

Create Bitterness

"The ruthless and brutal activities of armed private guards to prevent union organization "gives unfair competitive advantage" to the companies employing them, the report said, in addition to creating bitterness between labor and management, leading to strikes and disrupting commerce.

Further, the committee asserted, the "use of private deputies in an anti-union campaign is inimical to the maintenance of orderly representative government.

"It leads to (a) private usurpation of public authority; (b) corruption of public officials; (c) oppression of large groups of citizens under the authority of the State; and (d) perversion of representative government."

Would Bar Spying

Legislative remedies, the committee declared, "should be designed to prohibit labor espionage and the rough shadowing, coercion and intimidation of workers in ordinary times, and to restrict company police to company property during times of strikes."

The committee's bill the report indicated, would "prohibit the em-

ployment as armed guards of persons who have previous criminal records showing a tendency toward violence or the dangerous use of deadly weapons."

Blame Girdler

Turning its attention to Republic Steel, the committee minced no words in charging that Tom Girdler, outspoken foe of the CIO, was directly responsible for the reign of terror conducted by his company's police and thugs.

During the Little Steel strike in 1938; it was revealed, Girdler increased his police force "from 290 to as high as 390, in order to expand its labor-espionage and rough-shadowing activities

THE TAXI DRIVER

His Duties and Opportunities.
He Is Entitled to Sympathy and Support.

By BERNARD ROSE

Be it bitterly cold of stiflingly hot, the taxi driver must be on the job. He must be polite and sober. He must be acquainted with the City and its suburbs. He must be careful and conscientious. He is in charge of a costly vehicle. He can only charge in accordance with the tariff prepared by the authorities. He must be licensed. He is a public servant without any of the advantages enjoyed by those employed in the police, fire and sanitary service of the municipality. He must at all times obey the laws and regulations enforced by municipal, provincial, and federal governments. He is paid less for his services than men who are not called upon to perform duties one-half as responsible and fatiguing as his. When the street car service is delayed the taxi driver is available. When other local forms of transportation cannot be used, the taxi cab and its driver are utilized to take anxious citizens to their destination.

The public chauffeur is deserving of the utmost encouragement from the public, and all who interest themselves in the social and economic welfare of their fellow citizens. We should endeavour to build up a taxi service that will reflect credit upon our city, and the men who are employed in what can properly be termed a hazardous and low paid occupation. Fares of course must be reasonable. If they are the public will more frequently and generously phone for a taxi.

The efficient taxi driver must be decently clothed, well nourished and in good health. He must take pride in his machine since if he does it will attract fares.

To succeed in becoming an efficient, neatly dressed, physically fit driver those in this occupation must be reasonably remunerated and work a maximum number of hours. To obtain these employment or occupational essentials he must cooperate with his fellow workers. The taxi men have nothing to lose and a great deal to gain in joining a union.

There are approximately a thousand drivers in Montreal. When they are all in a union they will be able to suggest and obtain needed reforms. They must demonstrate by self discipline and individual department that they merit the confidence and support of their fellow citizens. They are now carrying on an active organization campaign. Those who are in charge must not slacken in their efforts until every eligible driver has his card or union button. Public spirited citizens must be asked to lend their aid. Frequent meetings should be held and the objects sought to be achieved outlined.

There is a great deal of sympathy for the taxi driver. The members of the union can transform this sympathy into valuable material support if they demonstrate they are worthy of aid from the public and governments.

There must be no unfair criticism of those who are devoting their time and their ability in helping the men who can profit in so large a measure from organization.

In previous years I took an act-

LE MONDE OUVRIER

Rédigé en collaboration

Gus. FRANCO, Rédacteur

Le seul journal ouvrier bilingue au Canada

Un médium national pour les ouvriers



Membre de la Presse ouvrière internationale d'Amérique

THE LABOR WORLD
Canada's Only Labor Bilingual Paper
A National Medium for the Workers

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile, Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest, Montréal

Le soir, 908 Sherbrooke Est
Tél. CHerrier 7050

GERARD TRUDEL
AVOCAT

57 OUEST, RUE ST-JACQUES
Suite 209. Tél. MARquette 2636



"\$2,200.00 an Hour"

In 1937 this Company, its subsidiary and controlled companies paid out in salaries and wages a total amount of \$5,387,249.00 or more than \$2,200.00 every working hour.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Montreal Quebec

ive part in the campaign to help the taxi drivers to help themselves. I write this encouragement on the occasion of their renewed attempt to form a much needed protective association. I wish them every success. Prominent citizens should be asked to become honorary members. This will make for a better understanding between the drivers and the public using taxis.

MSGR. HAAS ASKS CATHOLICS AID WAGNER ACT

Springfield, Mass., Feb. 1938— Catholics "in particular" should defend the Wagner Act, Msgr. Francis J. Haas, leading Catholic educator, told an audience at Our Lady of the Elms College here.

"In view of the fact that the law is designed to protect the natural right to organize, and, as Leo XIII insists, the government 'must protect natural rights, not destroy them,' Catholics in particular should rise to defend of the law as a necessary use of government power," he said.

Msgr. Haas hit out at enemies of the Wagner Act, whom he accused of being responsible for "dishonest propaganda which has been unleashed against the Wagner Act."

At the same time he praised the work of the National Labor Relations Board: "It has worked honestly, and I venture to say that it has worked longer than any other public agency."

Enemies of the Act, he added, were certain powerful employers who were unwilling to see their workers organize for the protection of their living standards and the comfort of their families.

Our Leading Amusement Places
Dans nos Théâtres

PALACE

Held Over 2nd WEEK

"GUNGA DIN"

with GARY GRANT
VICTOR McLAGLEN
Douglas FAIRBANKS, Jr.

Week Days, 10 to 1, 25c.

CAPITOL

THEY MADE ME A CRIMINAL

with JOHN GARFIELD

Added Attraction
Comet over Broadway

PRINCESS Theatre

ROBERT TAYLOR in
STAND UP AND FIGHT
with WALLACE BEERY
FLORENCE RICE

Added Attraction
"The Girl Downstairs"

LOEW'S THEATRE

The Continental Varieties of 1939
featuring

Rachel CARLEY

On the Screen

"HARD TO GET"
with DICK POWELL
OLIVIA De HAVILLAND

DOMINION BRIDGE CO. LIMITED

Head Office and Works at:
LACHINE, P. Q.

Branch Works:

Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs ST-DENIS
1590, RUE SAINT-DENIS (Edifice
du Théâtre St-Denis)

Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du
"Monde Ouvrier"
Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

MONARCH GAS RANGES

Made by
Canadians
for
Canadian Homes

BE READY FOR EXAMINATIONS. We have helped hundreds to obtain positions as Letter Carriers, Postal Clerks, Customs Examiners, Clerks and Stenographers, etc. See Booklet of information from C. Schools, Ltd., Toronto, best in Canada.

Quality Cleaning by

Paul SERVICE STORES LIMITED

40 Stores Conveniently Located to Serve You Promptly

Head Office and Plant

1451 BEAUBIEN E. MONTREAL

DOLLard 4671